



HAL
open science

Le cromlech Hegieder 7

Jacques Blot

► **To cite this version:**

Jacques Blot. Le cromlech Hegieder 7. Munibe. Ciencias naturales, 1994, 46, pp.133–141. hal-02466718

HAL Id: hal-02466718

<https://univ-pau.hal.science/hal-02466718>

Submitted on 12 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MUNIBE (Antropologia-Arkeologia)	N°46	133-141	SAN SEBASTIAN	1994	ISSN 1132-2217
----------------------------------	------	---------	---------------	------	----------------

Aceptado: 1993-12-28

Le cromlech Hegieder 7

(compte-rendu de fouille de sauvetage d'urgence) autorisation n° 92 - 12

MOTS-CLÉ: Age du Fer, cercle de pierres, cromlech, Pays Basque Nord.

KEY WORDS: Iron age, circles of stones, cromlech, Basque Country (North).

Jacques BLOT *

RESUMÉ

Ce cercle de pierres de 5 m. de diamètre, à 820 m. d'altitude, était formé de blocs de poudingue de tailles variables, disposés sans ordre apparent. Au centre, un amas pierreux recouvrait des charbons de bois, mais, comme d'habitude, pas d'ossements calcinés. Ce monument, daté du Bronze Final, confirme l'apparition, en Pays Basque, dès cette époque, de l'incinération en cercles de pierres. On notera toutefois le négligé de son architecture par rapport à ses contemporains.

RESUMEN

Este círculo de piedras, de 5 metros de diámetro, a 820 m. de altitud, estaba formado por bloques de pudinga, de diferentes tamaños, dispuestos sin orden visible. En el centro, un montón irregular de piedras recubría unos pedazos de carbón de leña, pero como siempre, no había huesos calcinados. Este monumento, datado de la Edad del Bronce Final confirma la aparición en este momento en el País Vasco, de la incineración en este tipo de estructura. Sin embargo, se notará lo descuidado de su arquitectura, en comparación con sus contemporáneos.

LABURPENA

820 m.ko altueran dagoen 5 m.ko diametroa duen harrespil hau, ordenurik gabe ezarritako neurri ezberdinetako konglomeratuko harloz osatua dago. Erdialdean, harripila batek estaltzen zituen egur-ikatz batzu aurkitu ziren, baina ohizkoa denez, ez zegoen hezur errausturik. Azken Brontzean datatua dagoen monumentu honek, Euskal Herriko harrespiletako errausketaren erritua gutxienez garai horretatik datorkigula ziurtatzen du. Dena dela, bere eraikuntza zaindugabea azpimarragarria da, beste harrespil garaikideekin parekatzen badugu batez ere.

A - GENERALITES

a) Historique

Nous avons identifié, en 1970, un ensemble de vestiges protohistoriques situés au N. du mont Errozaté. La publication a été faite dans le Bulletin du Musée Basque (BLOT 1972). Le cercle de pierres Hegieder 7 fait partie de cet ensemble.

b) Situation

Ce monument est situé vers l'extrémité N. de la longue crête qui s'étend entre le Mont Errozaté (1345 m) au S., et l'Ithurramburu (858 m.) au Nord. On le trouve en bordure E. de l'antique piste pastorale, sur un replat, à environ 500 m. au NE. du sommet de l'Hegieder.

Coordonnées:

- Carte IGN 1/2500 Saint-Jean-de-Pied-de-Port 7-8 31 5,525 - 92,450.

- Altitude 820 m.

- Commune Esterençubi, Section D2, Parcelle 252, Zone III.

* Association Archéologique Basque Herri-Harriak.
BP 105 - 64500 Saint Jean de Luz.

c) Contexte géographique et archéologique

La crête montagneuse qui s'élève progressivement vers l'Errozaté supporte une antique piste pastorale qui donne accès, en venant du piémont N., aux vastes pâturages d'altitude de l'Errozaté, d'Irau, et, au delà, d'Arxilondo et d'Okabé.

Cet ensemble pastoral a été de tous temps très pratiqué puisqu'on y trouve un total de 51 cromlechs, 16 tumulus, et 1 dolmen, ainsi que 17 tertres d'habitat.

La longue piste pastorale qui parcourt la crête déjà citée, est elle-même jalonnée du N. au S. par 4 cromlechs au sommet de l'Errozaté (BLOT 1977), les 6 cromlechs d'Arthé sur le relief de ce nom (1010 m.), les 2 cromlechs d'Oihanbeltz de part et d'autre de ce col, et les 7 cromlechs d'Hegieder. On note, au sujet de cette croupe, la répartition suivante: 2 cromlechs sur terrain plat à son fanc sud, de 3 et 4 m. de diamètre et, au sommet même de l'Hegieder, 4 autres cercles de 3m., 4 m., 2 m., et 2 m. 50 de diamètre.

d) Raisons et conditions de la fouille de sauvetage.

Le développement du réseau routier de montagne, s'il apporte d'indiscutables avantages, permet aussi au afflux de visiteurs pas toujours animés des meilleures intentions (par cupidité ou par ignorance) quand il ne s'agit pas des détériorations dues aux chasseurs de palombes pour la construction de leurs postes de tir. Or, sur les 15 monuments situés le long de cette piste, 6 ont été démolis par le réseau routier, et 8 autres ont été dégradés au point de n'avoir plus de valeur archéologique. Le cromlech Hegieder n° 7 paraissait le seul à peu près respecté, mais la proximité du poste de tir à la palombe rendait urgente notre intervention. Celle-ci a néanmoins montré qu'il avait très probablement déjà fait l'objet d'une excavation centrale dans un passé indéterminé..

B - TECHNIQUE DE LA FOUILLE

a) Etat du monument avant la fouille.

Erigé sur un terrain en pente de 5° vers le N., et de forme à peu près circulaire (4 m. 50 dans son diamètre E.O. et 5 m. 50 dans l'axe N.S.) il était délimité par 21 blocs de poudingue de taille et de forme très variables; une légère dépression était visible, au centre, à jour frisant.

Avec l'accord de Monsieur François Larramendy, maire d'Esterençubi, celle de Monsieur Michel Inchauspé, Président de la Commission Syndicale de Cize, et celle de Monsieur Dany Barraud, Conservateur Régional de l'Archéologie, nous avons procédé à

la fouille de sauvetage dans les premiers jours de Juillet 92.

Nous tenons à remercier tous ceux, nombreux, qui ont participé à ce travail rendu très pénible par des conditions atmosphériques exécrables, dans le froid et sous une pluie quasi permanente; merci aussi, à tous les membres des associations Lauburu, Herri-Harriak, Drosera, et à tous les enseignants et élèves venus nous aider.

b) Mise au jour du péristicalithe.

Le site a été quadrillé à la maille de 1 m., selon les axes N.S.-E.O., les témoins ont ensuite été dégagés par une tranchée circulaire passant à au moins 0,50 m. à l'extérieur de ceux-ci, et en profondeur, jusqu'à leur base qui reposait sur un lit caillouteux naturel (à environ 0,45 m. de profondeur). Le dégagement progressif, à l'intérieur du monument, a été poursuivi, toujours à la même profondeur, en ménageant une banquette centrale de 1 m. 50 de large, selon un axe E.O.

c) La région centrale.

Elle a été explorée par décapage progressif de la banquette centrale et en profondeur, jusqu'au niveau atteint précédemment, puis au delà.

Un carré témoin de 1 m. de côté a été creusé à une dizaine de mètres à l'extérieur du monument pour étude stratigraphique comparative. Enfin toutes les terres évacuées ont été remises en place à l'issue de la fouille afin de protéger le monument des dégradations humaines ou climatiques, et de redonner au site son aspect primitif.

C - RESULTAT DE LA FOUILLE

a) Le péristicalithe (fig. 1 et 2)

Il est essentiellement constitué de blocs de poudingue de taille variable, reposant sur un lit caillouteux de galets roulés, provenant du poudingue délité, et situé à environ 0,45 m. de profondeur. Ce lit caillouteux provient, par solifluxion, d'un filon rocheux très proche dominant, au Sud, le monument.

— Les blocs du péristicalithe sont de dimensions très irrégulières, mais dans l'ensemble, l'hémicirconférence Nord est très nettement mieux construite que celle du Sud. Les blocs y sont plus volumineux, et certains peuvent atteindre près d'un mètre de haut et 0,80 m. d'épaisseur (photos 2 et 3). On peut noter, en outre, une certaine alternance entre gros blocs et éléments plus petits; cette alternance peut paraître interrompue au milieu de l'hémicercle, mais ceci n'est dû qu'à la bascule, vers l'intérieur, d'un des gros blocs à cet endroit. (fig. 1)

Fig. 1. Vue d'ensemble du monument, ch: charbons de bois - Si: lame de silex.



Fig. 2. Coupe suivant l'axe E.O. a: couche d'humus; b: couche de terre plus claire; c: couche de galets roulés; d: le poudingue délité sous-jacent.

Enfin quelques pierres, que l'on peut supposer de calage (à moins qu'elles ne soient "rituelles"), de même nature géologique, ont été disposées sans aucun soin entre les gros blocs, ou à leur face externe.

— Par contre, dans la totalité de l'hémicirconférence Sud (photos 1 et 3), on ne trouve que des blocs de volume modéré, eux aussi simplement posés sur le paléosol, et sans aucun ordre apparent. Rares sont ceux atteignant 0,50 m. de haut et pouvant dépasser la couche herbeuse. On note une

grande majorité de poudingue et quelques éléments de quartzite. Aucune des pierres du péristalithe ne paraît avoir subi d'épannelage, même sommaire; toutes viennent du pointement rocheux voisin, au S.

Tous ces éléments reposent (fig. 2, C) sur un lit de galets roulés mélangés à de la terre jaune, formant au total une couche de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, qui ne paraît avoir été franchie en aucun endroit par les éléments du péristalithe.



Photo 1: Vue d'ensemble du monument. Vue prise du Sud. Il persiste une partie de la banquette centrale.



Photo 2: Vue prise du N.E. Noter les dimensions des témoins du péristicalithe dans ce secteur

Entre le péristicalithe et la région centrale, on a trouvé en 4 endroits, dans le secteur N. (fig. 1, ch.) de petits amas de charbons de bois, et de terre noircie reposant sur le paléosol caillouteux. Tous ont été soigneusement recueillis.

b) La région centrale (fig. 1, 2 et 3, photo 4)

Sous la couche d'humus, de 0,15 m. d'épaisseur environ, la centre du monument est occupé par un amas de petits blocs de quartzite, et de quelques galets roulés. Cet amas affecte la forme d'une galette

hémisphérique déprimée, évidée en son centre (ou d'une couronne irrégulière et incomplète). Les éléments constitutifs paraissent disposés avec un certain soin, et de manière assez dense dans le secteur Nord, contrairement au centre et au Sud où règne un désordre évident, les éléments étant comme éparpillés, ou même absents, comme au centre. (photo 4)

Cet amas atteint actuellement une hauteur totale de 0,30 m. dans sa partie N. la mieux conservée et possède un diamètre de 1 m. dans son plus grand axe, E.O. (fig. 2). Dans le secteur Nord les blocs sont



Photo 3: Vue prise du N.O. On voit la dimension beaucoup plus modeste des témoins dans le secteur Sud (à droite de la photo).



Photo 4: Amas central. La flèche indique le Nord. L'excavation centrale est bien visible.

disposés en 2 ou 3 couches séparées par de la terre et de petits dépôts de charbons de bois (fig. 3, ch); ces derniers ont été recueillis pour examen anthracologique, et datation au ^{14}C .

On note, aussi, que galets et blocs de quartzite présentent des traces de rubéfaction et d'éclatements. Dans la partie toute centrale il n'y a ni blocs pierreux ni charbons de bois. A aucun moment nous n'avons trouvé de fragments osseux calcinés. Un prélèvement de terre a été effectué à la base de l'amas pierreux, soit à 0,45^m. de profondeur pour étu-

de palynologique. Le lit caillouteux de galets roulés déjà signalé à la base du pérystalithe a été retrouvé ici, et il n'a pas subi d'effraction. Nous avons en effet poursuivi la fouille plus en profondeur mais n'avons trouvé aucune trace d'action humaine.

c) Stratigraphie (fig. 2 et 3)

Nous l'avons évoqué au cours des lignes précédentes:

a - Une couche d'humus marron, argilo-limoneux, porteuse des racines du gazon sur 0,15 m.

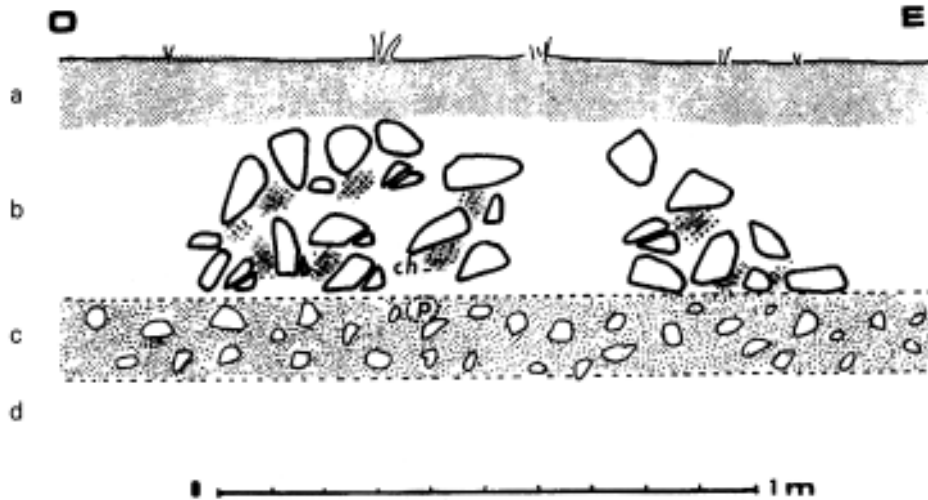


Fig. 3. Coupe de la région centrale suivant l'axe E.O. Noter les charbons de bois entre les différentes assises de pierres; certaines sont éclatées.

b - Une couche de terre plus claire, sans racines, homogène, d'environ 0,30 m. à 0,40 m. d'épaisseur; c'est elle qui contient l'amas pierreux central, et la blocaille du pérystalithe.

c - La couche de galets roulés, mélangés à de la terre jaune, d'environ 0,15 m. d'épaisseur, reposant sur

d - La couche de poudingue délité, jaunâtre elle aussi.

Le carré témoin exploré en dehors du monument présente, la même stratigraphie. Le pH, du terrain, mesuré par méthode "P.Hdrion Vivid" est de 6 à l'extérieur et à l'intérieur, comme au centre même du monument.

d) Mobilier (fig. 4)

Tout à fait au S. du monument et à une vingtaine de centimètres à l'extérieur du pérystalithe (fig. 1, sl) on a trouvé à 0,45 m. de profondeur, reposant sur le lit de galets roulés, une lame de silex. Il n'y avait aucun autre mobilier, en particulier aucun fragment de céramique, au centre du monument. Nous devons l'étude suivante à D. EBRARD, que nous tenons à remercier ici.

Étude du matériel archéologique: (fig. 4)

Il s'agit d'une lame en silex qui a été retouchée en racloir denticulé.

— *La matière première* est un silex de bonne qualité.

L'avvers (A) est marron avec de petites tâches beiges, le dos (B) et le revers (C) oxydés sont gris avec de petites tâches marrons. La face (C) présente des zonations bleutées parallèles au bord du rognon dont il subsiste une plage de cortex marron.

Nous ne connaissons pas la position exacte de l'objet mais nous pouvons supposer que la face (A)

devait reposer sur la couche argileuse qui aurait protégé le silex de toute altération de sa couleur et de sa fraîcheur primitive.

Cette pièce n'a pas été roulée, éolisée et n'a subi ni l'action du feu ni celle du gel. La prospection aux alentours du site ne nous a pas permis de relever la moindre trace de silex mais nous signalerons la présence de rognons noirs et d'éclats de silex blanc dans les éboulis de pentes situés au dessus d'Estérençuby.

L'origine précise de la matière première de cette lame reste à déterminer par un échantillonnage précis des différents gîtes à silex du Pays Basque mais nous pouvons quand même dire qu'il s'agit d'un "silex de Bidache".

— Débitage de la lame

Elle a été obtenue à partir d'un nucléus en tortue qui devait mesurer une quinzaine de centimètres.

Le talon, le cône et le bulbe ne sont pas visibles car l'extrémité proximale de la lame (G) a été cassée par flexion (cassure d'utilisation possible?). Une flèche pointée indique l'emplacement approximatif du talon (Fig. A). L'extrémité distale (H) est outrepassée.

Cette lame épaisse est de section triangulaire (coupe EF). Elle présente un dos naturel couvert de cortex dans sa partie médiane et des traces d'enlèvements dans les parties proximales et distales. Il ne s'agit pas d'un dos abattu mais d'enlèvements réalisés sur le nucléus avant le débitage de la lame. Il s'agit soit d'une lame à crête simple, c'est à dire un enlèvement laminaire réalisé perpendiculairement au plan de frappe du nucléus pour le réaviver ou changer le sens du débitage, soit d'un enlèvement réalisé sur le bord du nucléus. Il s'agit donc d'un produit de préparation d'un nucléus à lame.

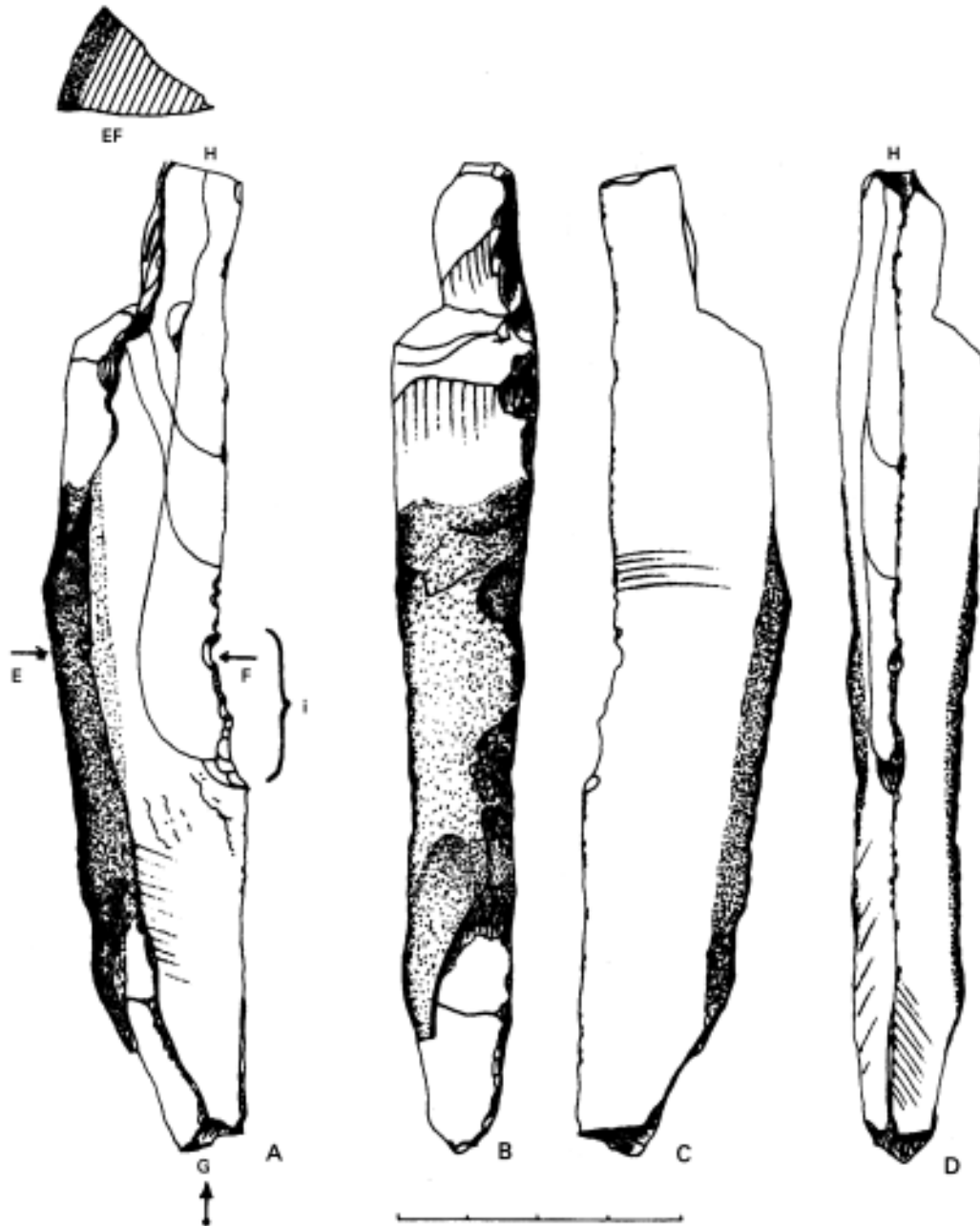


Fig. 4. La lame en silex. (dessin D. EBRARD)

— *Façonnage d'un racloir denticulé latéral.*

Cette lame épaisse présente un tranchant sur le bord droit qui a été retouché dans sa partie médiane (Ī).

Le mode de la retouche est simple, son ampleur est marginale, son orientation est directe, sa délinéation est denticulée et concave.

Au niveau typologique il s'agit donc d'un racloir denticulé carénoïde (D3). Toute cette description peut être résumée par les deux lignes suivantes avec la formule analytique entre crochets: Egi Eder

VII, n° 1 (13,6 x 3 x 2,1 cm); silex; marron/gris; cortex; f. D3 [dSmd CCV dxt med]- (G. LAPLACE 1972).

— *Utilisation.*

Tout le tranchant de la lame qui n'a pas été retouché présente des micro-retouches d'utilisation directes (face A), inverses (face C) et parfois alternes (face D). Cette lame a du servir de racloir et de couteau, une sorte d'outils à tout faire qu'il n'a pas été nécessaire d'emmancher vu sa taille et sa morphologie.

— *Attribution chronologique*: les pièces lithiques découvertes dans les cercles de pierres ont sans doute été déposées lors de la construction de ces monuments.

Une petite lame présentant des retouches d'utilisation a été découverte dans le tumulus-cromlech d'Ugatze (BLOT 1975). Soit "ces protohistoriques" s'intéressaient avant l'heure aux vestiges archéologiques qu'ils ramassaient pour en faire des dépôts "rituels" dans les cercles de pierres, soit ils utilisaient toujours le silex pour certaines activités. Seule la fouille d'habitats contemporains de ces cercles de pierres pourra nous apporter la réponse à moins que nous n'en ayons déjà avec les fouilles réalisées au Pays Basquesud.

D - PALYNOLOGIE

Nous remercions vivement Laurence MARAMBAT, d'avoir bien voulu effectuer l'étude palynologique dont on trouvera le résultat en fin d'article.

E - RESULTATS DE L'ÉTUDE ANTHRACOLOGIQUE

Nous devons à Christine Heinz du Laboratoire "Paléobotanique Environnement et Archéologie" (Université de Montpellier II) le résultat suivant: Les quatre fragments étudiés sont du (chêne), quercus à feuillage caduque.

Rappelons à ce propos que sur les 8 monuments dont l'analyse anthracologique a pu être effectuée, on a trouvé: 1 fois du Frêne, 1 fois du Hêtre, et 6 fois du chêne à feuillage caduque.

F - RESULTAT DE LA MESURE D'ÂGE PAR LE CARBONE 14

Cette datation a été effectuée, sur les charbons recueillis dans l'amas pierreux central, au Centre des Faibles Radioactivités de Gif-sur-Yvette grâce à l'amabilité de Monsieur Michel FONTUGNE que nous tenons à remercier vivement ici; (Gif 9371): 2650 ± 50 ans, soit en date calibrée: cal BC (-907 - 781).

La calibration est effectuée d'après PAZDUR et MICHCZYNSKA 1989.

G - ESSAI D'INTERPRÉTATION

a) Les problèmes posés

Le problème essentiel réside dans l'aspect de l'amas pierreux central. Nous avons déjà rencontré, par deux fois, des cromlechs avec dépôt de charbons de bois sous un amas pierreux central, à Apatessaro 1 bis, et à Okabé n° 6 (BLOT 1984, b-

1977). Toutefois ces derniers présentaient toujours un aspect en dôme régulier, contrairement à ici; de même on ne peut comparer avec les structures centrales en U des cromlechs Ūgatze, Mehatzé 5, ou Sohandi 2 (BLOT 1975, 1978, 1987) dont les dispositions étaient bien visibles, géométriques, parfaitement régulières.

Il peut, bien sûr, s'agir d'un amas de pierraille, d'emblée très irrégulièrement et négligemment déposé au centre du cercle, mais il existe alors une certaine contradiction entre la disposition régulière des éléments dans le secteur N. avec dépôts de charbons de bois entre les différentes couches, et le désordre des parties Sud et centrales de ce même amas dont les blocs sont éparpillés, et les charbons de bois rarissimes ou absents.

Il nous paraît plus vraisemblable d'évoquer les résultats d'une fouille ancienne ayant eu le centre du cercle comme objectif. Les manoeuvres d'excavation, pratiquées plus ou moins à l'aveuglette, ont dû alors perturber l'architecture initialement régulière de l'amas pierreux. Il est peu probable que du mobilier, en particulier de la céramique, ait été recueilli lors de cette manoeuvre. En effet la céramique est souvent fragmentée, dès son dépôt, et quelques débris seraient sans doute restés en place après cette intervention. Ainsi, la légère dépression centrale visible à jour frisant au centre du monument, pourrait correspondre à cette violation effectuée à une époque indéterminée, mais vraisemblablement assez ancienne.

b) Les différentes étapes de la construction

Nous les évoquons avec les réserves habituelles inhérentes à ce genre de supputation.

Il semble que dans un premier temps on ait procédé au dégagement de l'humus sur une surface circulaire d'environ 6 m. de diamètre, jusqu'au lit de galets qui a présenté un obstacle difficilement franchissable.

Sur ce paléosol, on a disposé le péristicalithe et le petit amas pierreux central en dôme régulier formé de 2 à 3 assises, chacune d'entre elles séparées de petits dépôts de charbons de bois rituellement disposés; de même quelques pincées de charbons de bois ont été placées entre péristicalithe et amas central, aux quatre endroits déjà cités (fig. 1, ch). La lame de silex a pu être aussi déposée sur le paléosol, à l'extérieur du cercle, à ce moment là, en secteur Sud.

Les charbons de bois ont sans doute été prélevés sur un foyer d'incinération très proche, les pierres rubéfiées et éclatées de l'amas central ayant pu subir l'action de la chaleur, dans le foyer lui-même, ou par les charbons de bois transportés à l'état de

braise au centre du monument. Comme nous l'avons déjà souligné, l'absence d'ossements calcinés n'est pas du tout incompatible avec le rituel d'incinération, puisque sur 33 monuments fouillés nous n'avons trouvé que trois fois des restes osseux...

CONCLUSION

Si l'incinération paraît bien avoir débuté, en Pays Basque, dès le chalcolithique, sous la forme tumulaire (Irau 4 3850±90), on a, ici, une nouvelle confirmation de l'apparition de ce rite dans des architectures en cercle de pierres, dès l'âge du Bronze. Ce monument est pratiquement contemporain du cromlech Apatesaro 1 (2780±90) et très proche de Méhatze 5 (2730±100) ou même d'Errozaté 2 (2680±100). On notera toutefois l'aspect très négligé de son architecture, comparée à celle de ces derniers. Certes, nous connaissons l'influence de la géologie locale: il est bien plus aisé de réaliser des architectures soignées avec des dalles de grès, qu'avec d'informes blocs de poudingue. Cependant Apatesaro 1 ou Méhatze 5 qui ne bénéficiaient pas non plus de conditions favorables, ont été beaucoup mieux réussis. On en revient donc, très probablement, au côté "rituel" de la confection du monument, qui semble, ici, n'avoir pas été très exigeant.

BIBLIOGRAPHIE

BLOT, J.

- 1972 "Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays Basque. III - Cromlechs de Basse-Navarre et tumulus". *Bulletin du Musée Basque* 56- p. 57-90. Bayonne.
- 1975 "Le Tumulus-cromlech" d'Ugatze - *Munibe* 27p. 139-150 -San Sebastián.
- 1977 "Les cromlechs d'Errozaté et d'Okabé - compte rendu de fouilles". *Munibe* 29- p. 77-96 - San Sebastián.
- 1978 "Le tumulus-cromlech de Méhatzé V" - compte rendu de fouilles *Munibe* 30- p. 83-90 - San Sebastián.
- 1984 a) "Les cromlechs de Sohandi - compte-rendu de fouilles" - *Munibe*36- p. 83-90 - San Sebastián.
- 1984 b) "Les cromlechs d'Apatesaro 1 et 1 bis - compte-rendu de fouilles" - *Munibe* 36- p. 91-97 - San Sebastián.
- 1987 "Le cercle de pierres de Sohandi 2 - Compte-rendu de fouilles 1984" - *Munibe* 39 - (Antropologia-Arkeologia) p. 121-128 -San Sebastián.

LAPLACE, G.

- 1972 *La typologie analytique et structurale*. In "Colloque National, n° 952 sur les banques de données archéologiques". Paris, CNRS p. 91-143.